

Démolition d'un bâtiment en péril au 85 rue de Trignac



En février dernier, d'importantes fissures ont été constatées sur les façades d'une maison située au 85 rue de Trignac à Saint-Nazaire. La famille qui occupait ce logement a été évacuée et relogée. La Ville a pris un arrêté de péril et sécurisé le site via l'installation de barrières. Les fissures se sont aggravées sur cette maison qui présente un réel risque d'effondrement. Afin de garantir la sécurité du voisinage et du public, des travaux de démolition vont débiter à partir du 15 janvier prochain.

Par décision du 7 novembre 2023, le Tribunal judiciaire a autorisé le Maire de Saint-Nazaire à procéder aux travaux de démolition. Les travaux en détail :

- o Installation du périmètre du chantier sur le square attenant
- o Sécurisation des façades par étaieement
- o Déconstruction manuelle et mécanique du bâtiment

A noter : Afin de permettre la réalisation de ces travaux en toute sécurité et le passage des engins, il est nécessaire d'abattre les trois pins de la voie américaine. Le terrain sera ensuite remis en état et une nouvelle plantation aura lieu.

Les travaux débiteront le 15 janvier pour une durée d'environ 2 mois. Le chantier sera sécurisé et l'enceinte du site totalement clôturée. La démolition commencera à partir du 22 janvier. Au regard du principe de précaution, les travaux seront réalisés sous << protocole amiante >>. L'entreprise de démolition réalisera, en continu, des mesures d'émission de fibres dans l'air.

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pendant les travaux

Les accès riverains seront maintenus tout comme la circulation alternée devant la maison. Afin de faciliter la circulation, il sera interdit de stationner sur la voie américaine face au chantier.

Les riverains ont été informés de ces travaux par un flyer dans leur boîte au lettres.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr